



CONSIGNES AUX USAGERS DE LA BIBLIOTHEQUE

Mesures d'accueil pendant la période de déconfinement pour se prémunir de risques d'infection COVID-19

Pour l'ensemble des actions détaillées ci-après, le respect des gestes barrières, de la distanciation sociale et des mesures de protection individuelles DOIT SYSTÉMATIQUEMENT ÊTRE RESPECTÉ.

Les horaires des permanences de votre Bibliothèque sont aménagés pour tenir compte du temps de nettoyage pour décontamination des surfaces exploitées et accessoires utilisés dans les locaux, avec une arrivée des bénévoles aux mêmes horaires qu'avant la crise sanitaire actuelle, mais une ouverture au public restreinte d'une demi-heure au total, soit :

- **Le vendredi : ouverture au public de 16h15 à 17h45**
- **Le dimanche : ouverture au public de 10h15 à 11h45**

Accueil d'une famille **ou** de deux lecteurs maxi à la fois à l'intérieur de la bibliothèque, sinon les usagers attendent à l'extérieur des locaux en respectant la distanciation physique nécessaire (+ de 1,50 mètre) entre personne.

A l'intérieur de la bibliothèque, le port du masque est bien sûr recommandé pour les usagers ainsi que l'obligation de respecter les distances de sécurité (+ de 1,50 mètre) entre personne.

En arrivant, l'utilisateur pose les livres à rendre dans le bac de « mise en quarantaine » sur la table ronde à l'entrée (en fin de permanence, le bac sera acheminé dans un local interdit au public et les livres sont alors confinés 10 jours avant toute manipulation).

Puis l'utilisateur se nettoie consciencieusement les mains au gel hydro-alcoolique mis à disposition et posé sur la table ronde.

Il peut ensuite procéder au choix des livres en prêt. Présence d'un seul lecteur par secteur (Romans, Docs, BD, Jeunesse...).

Pour l'enregistrement des prêts, l'utilisateur présente, par l'ouverture basse du plexiglass les livres choisis un par un à la personne installée à la banque « de prêt ». Cette personne scanne chaque code-barres. Ensuite, l'utilisateur peut alors prendre ses livres et sortir.

Merci pour votre compréhension et votre participation aux mesures de protection antivirales.

UNIS CONTRE LE CORONAVIRUS

LES PERIODES DE QUARANTAINE

Selon l'état des connaissances actuelles, le virus (SARS-CoV-2) du Covid-19 se transmet principalement (source : Institut Pasteur de Lille , Santé publique 2 France...) :

- par inhalation de virus projeté sous forme de gouttelettes émises lors de la toux, des éternuements, mais aussi lorsque l'on parle (postillons) ;
- par contact direct avec une personne infectée : poignée de mains, accolade, embrassade ;
- par contact indirect : contact de la main avec des objets ou des surfaces contaminés (car touchés par une personne infectée et contaminante) puis contact de la main contaminée avec la bouche, le nez ou l'œil. Ce dernier mode de contamination doit notamment être pris en considération pour ce qui concerne les collections, matériels et mobiliers des bibliothèques.

La contamination par contact indirect est donc déterminée par la durée de vie du virus. D'après les résultats de deux études publiées, en février 3 4 et en mars 2020, la durée de vie du virus (SARS-CoV-2) sur les surfaces est faible, variant de quelques heures à quelques jours selon la nature des matériaux, la charge virale présente sur les surfaces et les conditions thermo-hygrométriques.

En synthèse, il est estimé à ce jour que le SARS-CoV-2 reste viable :

- 3h dans l'air sous forme d'aérosols (particules <à 5µm)
- 24h pour le carton
- 48h pour les textiles
- 3-5 jours pour les métaux, le papier et le verre
- 4-5 jours pour le bois
- 3-9 jours pour les plastiques

Désinfecter et mettre en quarantaine

Afin de tenir compte de tous ces paramètres et d'apporter toute garantie que le virus n'est plus viable, la durée de quarantaine la plus prudente qu'il est conseillé d'adopter, en l'absence de désinfection des documents, est de :

- 10 jours pour les documents plastifiés ou sous boîtiers plastique,
- 3 jours pour les documents papier ou cartonnés

Documents demeurés en bibliothèques et non manipulés durant le confinement

Au vu des résultats évoqués plus haut, les ouvrages qui n'auront pas été manipulés pendant toute la durée du confinement, y compris ceux qui auraient pu être éventuellement contaminés avant le confinement, ne seront plus à risque et seront manipulables sans action complémentaire de désinfection à la reprise des activités. Cela vaut également pour les rayonnages et mobiliers.

Il est donc inutile de prévoir une désinfection des collections restées dans les locaux de la bibliothèque pendant le confinement, ni des rayonnages et mobiliers. Le Haut Conseil de la santé publique (HCSP) recommande de se contenter d'un nettoyage simple et d'une aération des locaux ("si l'ERP était complètement fermé pendant le confinement et n'a pas été fréquenté dans les 5 derniers jours ouvrés avant la réouverture, la présence du SRAS-CoV-2 encore infectant sur des surfaces sèches est négligeable.")